

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

ACTES
DU
QUATRE-VINGT-CINQUIÈME CONGRÈS
NATIONAL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

CHAMBÉRY-ANNECY

1960

SECTION D'ARCHÉOLOGIE

(EXTRAIT)



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

1962

Bibliothèque Maison de l'Orient



161992

*A Monsieur le Recteur
en hommage divin*

A Bruhl

CULTES ET DIEUX EN SAVOIE

A L'ÉPOQUE ROMAINE

*Reçu
21/1/62*

■
COMMUNICATION DE M. A. BRUHL
■

Il importe tout d'abord de considérer qu'à l'époque gallo-romaine, il n'y avait ni unité ethnique ni unité politique complètes des territoires qui constituent aujourd'hui les deux départements savoyards. Certes la majeure partie appartenait au grand peuple celtique des Allobroges qui s'étendait du Léman au confluent de l'Isère et du Rhône en suivant le cours du fleuve, et dont la capitale était Vienne. C'est à la cité de Vienne, partie intégrante de la Narbonnaise, que tout le domaine allobroge fut rattaché sous la domination de Rome. Par contre, les vallées intra-alpines de l'Arc, de l'Isère et de l'Arve peuplées par des peuplades différentes et soumises seulement par Auguste à la loi romaine furent administrées par des procurateurs impériaux : la Maurienne habitée par les Medulli dépendait de la province des Alpes Cottiennes, tandis que les Ceutrones de la Tarentaise et de la vallée de Chamonix constituaient la province des Alpes Grées. Ces observations préliminaires doivent nous prouver que le cadre actuel ne correspond pas aux divisions antiques au point de vue religieux : d'une part, il peut y avoir des différences entre les cultes pratiqués par les Allobroges et ceux observés par les Ceutrons; d'autre part, les divinités honorées dans la partie viennoise des deux Savoies sont probablement, en partie du moins, les mêmes qu'on retrouve de Genève à Vienne.

Nous utiliserons pour notre documentation essentiellement les inscriptions latines où sont nommés des dieux ou des déesses et le problème est de distinguer parmi ceux-ci les divinités d'origine indigène et celles importées par les Romains. Il n'y a pas de difficulté lorsque le nom est celtique, mais il est plus délicat de se prononcer quand il est romain. En effet, par un procédé bien connu, les dieux

gaulois ont souvent pris un masque latin et il y a des degrés divers d'assimilation, comme l'a montré M. P.-M. Duval, dans son excellent ouvrage : *Les dieux de la Gaule*. Nous nous inspirerons de sa méthode pour cette enquête.

Parmi les dieux gaulois non romanisés, citons en premier lieu les divinités des sources thermales d'Aix-les-Bains, l'ancienne *Aquae*. Un dieu est invoqué sous le nom de Bormo (*C.I.L.*, 2443) ou de Borvo (*C.I.L.*, 2444). Il s'agit certainement de la divinité qui est connue dans le reste de la Gaule et qui a donné son nom à diverses villes comme Bourbon-Lancy, Bourbon-l'Archambault, Bourbonne-les-Bains. C'est par excellence le dieu des eaux chaudes salutaires que les dédicants remercient pour leur avoir apporté la guérison. Il y avait encore d'autres cultes à *Aquae* et nous les retrouverons dans d'autres catégories. Mais c'est peut-être aussi un dieu de station thermale que ce Mantounos dont l'existence a été révélée il y a quelques années par une plaque de bronze trouvée à Salins-les-Bains près de Moutiers (*Gallia*, XVI, 1958, p. 289). Un citoyen romain au nom gaulois, Sextius Indutius le remerciait en lui offrant une statue.

Considérons ensuite les dieux topiques, c'est-à-dire ceux dont le vocable est en rapport avec celui d'une localité ou d'un lieu. Ainsi Vintius dont on retrouve le nom sur deux ex-votos de Seyssel (*C.I.L.*, 2561 et 2562) et sur une inscription de Hauteville (*C.I.L.*, 2558) fut certainement le dieu de la colline de Vens à peu de distance de Seyssel. Il fut assimilé, nous le verrons, à Pollux et on peut supposer qu'il protégeait les bateliers. Chez les Ceutrons, nous trouvons Aximus dont le nom est celui-même de la localité, l'actuelle Aime-en-Tarentaise, ancienne *Axima*. Le cas se rapproche de celui de Vaison-la-Romaine où l'on honorait Vasio. Ici, Julius Marcellinus remerciait pour l'accomplissement d'un vœu Aximus et les *Matronae* (*C.I.L.*, 100).

Ces *Matronae* nous introduisent parmi ces déesses mères collectives généralement réunies par trois que nous montrent de nombreux reliefs et dont le culte s'étend dans toute la Gaule et la Germanie, divinités protectrices et souvent guérisseuses, appelées généralement en Gaule « *Matres* » ou « *Matrae* » et en Rhénanie « *Matronae* ». Nous en avons un autre exemple en pays ceutron où un citoyen romain, T. Romanus Mercator invoque les *Matronae Salvennae* avec les divinités des deux empereurs, peut-être Marc-Aurèle et Lucius Vêrus, et aussi la Mère des dieux (*I.L.G.N.*, 17). En territoire viennois, c'est aux « *Matrae* » qu'on s'adresse, comme un esclave du quarantième des Gaules dans une dédicace trouvée à Allondaz (*C.I.L.*, 2348) et Lucius Daverius offrant un ex-voto aux Mères Augustes à Saint-

Innocent (*C.I.L.*, 2448). Ce sont probablement des divinités identiques désignées sous le vocable de *Dominae* que remercie dans la même localité de l'accomplissement d'un vœu pour sa santé et celle des siens Marcus Carminius Magnus (*C.I.L.*, 2446). Les *Comedovae Augustae* d'Aix dont le nom n'a pas encore été expliqué (*C.I.L.*, 2445) appartiennent vraisemblablement au même groupe de puissances naturelles collectives protectrices.

Au nombre des divinités celtiques, il faut encore citer *Athubodua Augusta*, à laquelle Servilia Terentia a consacré un autel à Mieussy, près de Taninges (*C.I.L.*, 2571). Elle se rattacherait aux déesses à nature animale, car, d'après les celtisants, on devrait lire Cathubodua, nom composé qui se retrouve dans le terme *bodb catha*, la corneille de combat de l'ancienne épopée irlandaise.

Passant aux dieux appelés gallo-romains par M. P.-M. Duval, nous le constatons d'après le nombre des documents épigraphiques où ils sont nommés, Mercure d'abord puis Mars l'emportent dans la dévotion populaire. Dans son beau livre intitulé, *Sur les traces des Mars celtiques*, M. Thevenot dit que ces deux divinités représentent originellement la lumière solaire. Sans prétendre discuter ce problème, reconnaissons que s'il faut se fier à une ancienne lecture d'une inscription perdue, ils avaient un sanctuaire commun près du Col du Chat (*C.I.L.*, 2346). Mais c'est surtout Mercure qui y était invoqué comme le dieu du passage, ainsi que l'attestent deux inscriptions sur des autels, la dédicace de Sextius Apicius maintenant au musée d'Aix (*C.I.L.*, 2437) et celle de Terentius Catullus au Bourget-du-Lac (*C.I.L.*, 2435). Le culte de Mercure est très répandu et des temples lui sont consacrés. A La Rochette, le nom d'un esclave de Mercure et de Cérès indique que ces deux divinités en possédaient un, ensemble (*C.I.L.*, 2318). Il y avait un sanctuaire de Mercure à Boutae auquel on apportait des dons (*C.I.L.*, 2529 et 2530). Non loin de là, deux dédicaces recueillies à Groisy (*C.I.L.*, 2570) et à Villaz (*C.I.L.*, 2557) unissent le nom de Mercure à celui de Maïa, sa mère, comme dans plusieurs épigraphes du territoire viennois. Maïa serait la forme latinisée de Rosmertha. Un petit bronze des Fins d'Annecy la représente. Une dédicace à Mercure a été trouvée à Saint-Félix, près d'Albens (*C.I.L.*, 2490), une autre à Montgilbert, dans la basse vallée de l'Arc (*C.I.L.*, 2322). Mais c'est dans la Combe de Savoie, en aval d'Albertville, que le culte de Mercure a eu un petit centre, près de la frontière provinciale et douanière et aussi de l'embranchement des routes de Vienne et de Genève. A Gilly, il y avait un sanctuaire dont une inscription votive (*C.I.L.*, 2339) et des vestiges rappellent le souvenir. Tout près, à Tournon, deux dédicaces (*C.I.L.*, 2340 et 2341) dont une rappelle un don fait par Domitius Montanus, prêtre

de Mercure, attestent combien le culte du dieu a été répandu dans ce terroir. Le nom du village voisin de Mercury en perpétue peut-être la tradition. Tous ces monuments attestent la prépondérance de Mercure, grand dieu gaulois chez les Allobroges de la Savoie, prépondérance que soulignent encore des statuettes et les caducées de Lémenc et des Fins d'Annecy. Par contre, c'est le dieu du commerce que rappelle une inscription à l'orthographe fantaisiste relevée sur un poids provenant d'Étanna (*C.I.L.*, 2440 et Wuilleumier, *Gallia*, 1943, p. 140).

Pour le culte de Mars suivons avec M. Thevenot les traces du dieu celtique. L'étude qu'il a faite des sanctuaires de la vallée de l'Arve est un modèle. Au point le plus haut, à Passy, en face du Fayet, il y avait un temple de Mars où des personnages importants de la colonie de Vienne sont venus apporter des dons pour leur santé et celle des membres de leurs familles (*C.I.L.*, 2350 et 2351). A Thiez, il y avait un autre édifice consacré à Mars. A Annemasse, on a recueilli une dédicace adressée au même dieu et datée de l'an 5 de l'ère chrétienne (*C.I.L.*, 2574), tandis que dans le voisinage immédiat, à Ville-la-Grande on peut encore voir deux inscriptions qui lui sont dédiées (*C.I.L.*, 2578 et *I.L.G.N.*, 351). A Douvaine, s'élevait un temple de Jupiter et de Mars (*C.I.L.*, 2580). Une preuve supplémentaire de l'importance de ce culte chez les *Viennenses* est donnée par l'existence d'une prêtrise officielle, le flaminat de Mars. Un de ces flamines a élevé un temple avec ses ornements à Saint-Innocent, près d'Aix (*C.I.L.*, 2458); un autre, Sextius Optatus, est connu par une inscription de Gévrier (*C.I.L.*, 2536). Mars, presque aussi populaire que Mercure, paraît avoir été chez les Viennois, comme chez les autres peuples gaulois, à la fois un dieu protecteur des individus et de leur santé et une divinité céleste, mais nous ignorons à quel dieu indigène son nom a pu être donné. Il faut ajouter qu'en dehors du territoire viennois, on a trouvé en 1909 à Aime un très bel autel offert à Mars Augustus par un bénéficiaire du procureur Memmius Clemens qui avait restauré le temple de cette divinité (*I.L.G.N.*, 15). On peut admettre qu'il s'agit dans ce cas, non du dieu indigène, mais du dieu officiel de Rome.

Nous en venons maintenant à Jupiter, le roi des dieux dont le nom nous est transmis par une dizaine de textes épigraphiques de Savoie et de Haute-Savoie. Bien que, comme l'a montré M. P.-M. Duval, Jupiter se soit souvent substitué à Taranis en pays gaulois, nous n'avons ici aucun indice de cette assimilation. Dans les dédicaces trouvées à Gruffy (*C.I.L.*, 2488), à Annecy-le-Vieux (*C.I.L.*, 2528) et à Chavanod (*C.I.L.*, 2515), localités voisines de Boutae, comme à Belmont (*C.I.L.*, 2414) et à Saint-Pierre-d'Albigny où

C. Licinius Calvus lui consacre une basilique (*C.I.L.*, 2532), le dieu est invoqué sous le nom romain de Iuppiter Optimus Maximus. Il est bien difficile de se prononcer lorsqu'on voit que des temples de Jupiter s'élevaient dans certains *vici* de la région comme le montre un texte trouvé aux Échelles (*C.I.L.*, 2426) et à Douvaine où il voisinait avec Mars. C'était aussi, comme à Rome, le dieu de la foudre qu'on révérait comme Iuppiter fulmen ou fulgur et sur un point frappé par la foudre, on mettait une pierre avec les mots : *Iovium fulgur*, pour rappeler cette manifestation de la puissance divine, à Sévrier (*Gallia*, XIV, 1956, p. 262).

Apollon n'a pas été négligé par les anciens habitants de la Savoie. A Ruffieux, à l'extrémité du lac du Bourget vers le Rhône, un certain Beccus, dont le nom rappelle celui du coq en langue gauloise, lui adresse des remerciements en même temps qu'aux numina des empereurs, tandis qu'à Groisy c'est le même citoyen romain, donateur de l'autel de Mercure et Maïa, G. Verrius Anulius, qui lui dédie un monument (*C.I.L.*, 2569). Dans la vallée de l'Isère en aval d'Albertville, à Gilly, un autel est consacré à Apollon Auguste par un citoyen aux tria nomina (*C.I.L.*, 2342); à Grésy sur Isère, c'est Marcia Taurina, une femme appartenant à la bourgeoisie locale, qui adresse une dédicace à Apollon pour lui rendre grâces de l'avoir guérie (P. Wuilleumier, *R.E.A.*, XXXVIII, 1936, p. 195). Sur l'autre rive, à quelque distance de la rivière, à La Rochette, l'esclave de Mercure et de Cérès, Justus, exprime sa reconnaissance au dieu. Enfin, un citoyen de Boutae, T. Rutilius Buricus, a fait graver sur un cippe une inscription à Apollon Virovutis (*C.I.L.*, 2525). Ce surnom qui se retrouve à Jublains a été interprété par J. Loth comme signifiant : guérisseur ou bienfaiteur des hommes. Certes, nous ne pouvons pas savoir quelles divinités allobroges Apollon a remplacé, mais elles avaient certainement des pouvoirs médicaux et ceci s'accorde avec l'observation de César qu'Apollon passait en Gaule pour capable de guérir les maladies.

En Gaule, Silvain remplace souvent le dieu au maillet, mais il est remarquable qu'en Savoie cette assimilation ne se manifeste pas. Il est représenté sur une stèle provenant de Jongieux et maintenant au musée d'Aix, mais comme l'a fort justement prouvé M. Wuilleumier, il s'agit d'une œuvre d'art importée d'Italie à l'époque romaine sur laquelle est représenté un Silvain aux traits hellénistiques. Quant au Silvain invoqué dans la célèbre inscription métrique d'Aime par un fonctionnaire qui soupire après Rome, c'est le dieu italique et non le dieu celtique (*C.I.L.*, 103).

Certains héros ou demi-dieux gréco-romains ont pris place dans ce qu'on pourrait appeler le panthéon indigène. Chez les Ceutrons

de l'Alpis Graia, c'est Hercule qui a été particulièrement honoré (C.I.L., 99; cf. Th. Reinach, *Revue celtique*, 1907). Il était le protecteur des populations et de la route du col. En Haute-Savoie, de Seyssel à Annecy, ce sont les Dioscures qui ont été l'objet d'un culte spécial et divers. A Boutae, Castor et Pollux avaient un sanctuaire commun dans lequel un primipilaire apporta en offrande une statue d'Apollon qu'il avait fait exécuter en doublant le produit d'une quête (C.I.L., 2526). A Duingt, en 91 de notre ère, C. Caprilius Sparus qui était prêtre en cette année, dédia, aussi grâce à une quête, un monument à Castor. Mais, non loin du débouché du Fier dans le Rhône, le nom de son frère, Pollux, est apposé à celui du dieu local, Vintius (C.I.L., 2561 et 2562). M. Thevenot, suivant l'opinion de Krüger, pencherait à identifier Vintius-Pollux à Mars, ce que dénie M. Duval. Sans vouloir résoudre ici ce problème, remarquons combien cette localisation du culte rendu aux Dioscures est curieuse. Certes, à Vienne même, un temple leur était voué, ce qui peut en partie expliquer leur introduction dans une région bien délimitée du territoire colonial. Mais il y a une autre raison. A une époque tardive, les fils de Zeus et de Lédà étaient considérés comme les protecteurs des marins. On peut admettre que les bateliers du Rhône et ceux du lac avaient élu comme leurs bienfaiteurs et leurs aides les mêmes héros que les navigateurs de haute mer, en les assimilant à leurs dieux indigènes.

Le culte impérial, marque du loyalisme des populations, a laissé son souvenir dans plusieurs textes, tout d'abord dans ceux qui nomment des flamines d'Auguste de la cité de Vienne. Il faut aussi tenir compte des dédicaces aux « *numina Augustorum* », si fréquentes. Ces divinités impériales sont invoquées parfois seules comme à Aime dans une dédicace des Foroclaudienses et du procureur (C.I.L., 102), parfois avec et avant d'autres puissances divines. L'épithète « *augustus* » donnée à divers dieux et principalement à Mercure et à Mars est aussi un signe d'attachement aux maîtres de l'Empire. Ajoutons que près de Novalaise, des citoyens romains avaient élevé un temple à la Victoire d'un Auguste (C.I.L., 2389).

Il y a bien peu de vestiges des cultes orientaux dans les départements savoisiens. Nous avons vu que la Mère des dieux, c'est-à-dire Cybèle, était invoquée avec les *Matronae Saluennae* dans une inscription de Moutiers en Tarentaise. Mais on peut douter qu'elle ait conservé dans cette bourgade alpestre beaucoup de ses caractères asiatiques et on peut estimer, avec Graillot, qu'elle avait dû se confondre avec les déesses-mères autochtones. La Savoie nous a donné un seul monument de la religion mithriaque trouvé à Lucey, l'antique

Etanna. C'est un autel offert au *deus invictus* par un certain Severianus, qui était, comme l'a montré M. Wuilleumier, *nabarze*, initié aux mystères du dieu perse, probablement vers le temps des Sévères (*C.I.L.*, 2441). Ce témoignage se rattache à ceux que nous possédons sur l'expansion du culte de Mithra à Genève, à Vienne et aussi sur l'autre rive du Rhône à Vieu dans le Bugey.

Cet examen rapide permet quelques observations. En premier lieu nous remarquons des différences entre le territoire viennois et celui des Alpes Grées pour les divinités et les formes cultuelles. D'une manière générale, on est frappé par la fidélité des populations à leurs croyances et à leurs cultes traditionnels malgré une romanisation très poussée. S'il y a quelques divinités particulières à une région ou à une localité, il faut reconnaître des liens étroits au point de vue religieux entre les Allobroges latinisés de la cité de Vienne et les autres peuples gaulois, puisque Mercure et Mars sont les principaux d'entre leurs dieux. Les divinités sont liées à la nature, aux montagnes, aux rivières, aux lacs, mais aussi à toutes les formes de l'activité humaine.

N. B. — *C.I.L.* indique le tome XII du *Corpus Inscriptionum Latinarum*; *I.L.G.N.*, *Inscription latines de la Gaule narbonnaise*, par E. Espérandieu.